



SION ET LE CENTRE

A un mois d'intervalle, nouveau gros sinistre à Haute-Nendaz

La scierie Délèze complètement anéantie

Près d'un million de fr. de dégâts

Après la conférence de Mme Michèle Guy

SION. — Nous signalons que Mme Michèle Guy, animatrice avec son mari du centre de consultations conjugales de Grenoble, sera interviewée au cours des émissions radiophoniques des 9 et 16 février, à 18 h 20, sur l'antenne du premier programme de la Radio romande.

Ces émissions, comme toutes celles du mois de février, le dimanche soir, à la même heure, ont pour thème : « L'éducation de l'amour à la lumière de l'encyclique Humanae vitae ».

A l'émission du 23 février, participent le chanoine J. Putilaz, curé d'Aigle, et un couple de cette paroisse.

Nomination aux PTT

CONTHEY. — Nous avons appris avec plaisir, que Jacques Rapillard, fils de notre juge, a été nommé par la direction générale des PTT à Berne, spécialiste des télécommunications I, à la direction des téléphones à Sion.

A notre ami, vont nos sincères félicitations pour sa promotion et nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle fonction.

Un ami



Les officiers supérieurs anciens et nouveaux commandants ont été reçus, hier, par le Conseil d'Etat du Valais



HAUTE-NENDAZ. — Un mois après que la station de Haute-Nendaz eut connu un terrible incendie à la sortie du village en direction de Cleuson, un nouveau sinistre s'est déclaré hier soir vendredi à 18 h 45 à l'entrée du village de Haute-Nendaz. L'incendie s'est attaqué soudainement à la scierie, propriété de la famille Etienne Délèze et fils. Immédiatement les premiers secours de la station, sous la direction de M. Vouillamoz, s'organisèrent. Ils furent secondés par la suite par les pompiers de Basse-Nendaz commandés par J.-P. Glassey. Devant l'ampleur du sinistre, et les flammes gigantesques à l'intérieur de la scierie, les pompiers se bornèrent à protéger les bâtiments environnants, qui étaient menacés par un fort vent. Cependant, au bout d'un certain temps, il changea fort heureusement de direction, ce qui permit de sauver les maisons avoisinantes. L'ensemble de la scierie fut la proie des flammes, et rien ne put être sauvé. A première vue, les dégâts peuvent être évalués à près d'un million de francs. La circulation a été coupée dans les deux sens de 19 à 21 h 30. Une enquête est en cours.

Voici à droite de notre document le chalet se trouvant à proximité du foyer et qui, grâce au fort vent soufflant vers le bas, a pu être sauvé des flammes.